

Les indispensables de l'entretien de recrutement



**Proposer sa candidature, n'est pas un exercice naturel !
La PREPARATION de son entretien est donc ESSENTIELLE.**

1 Votre présentation

L'objectif est de savoir parler clairement de votre parcours en 2-3 minutes !

Les astuces :

- Entraînez-vous pour ne rien oublier et avoir un discours fluide...
- Listez-vous les points essentiels de votre parcours ... en lien avec l'annonce.

2 Le poste

L'objectif est de montrer que le poste et ses enjeux sont compris.

Les astuces :

- Renseignez-vous sur l'entreprise et son secteur d'activité (site internet de l'entreprise).
- Préparez-vous à expliquer avec vos mots ce que vous avez compris du poste.

L'annonce et votre prise de notes pendant l'entretien vous seront utiles !



3 Vos atouts

L'objectif ici est de faire comprendre à l'employeur que vous êtes le candidat idéal !

Les astuces :

- Donnez des précisions sur votre savoir-faire et, votre capacité à le transposer dans ce nouveau poste.
- Mettez en avant votre savoir-être (capacité d'adaptation, relationnel, ponctualité...)
- Donnez des exemples précis et réussis !

Ayez en tête que l'employeur vous recrute pour vos compétences. Si vos contre-indications impactent le poste, identifiez vos besoins en amont et les types d'aménagements si vous les connaissez. Quand il n'y a pas d'impact, dites-le aussi !

A Retenir

Certains éléments de votre candidature peuvent questionner l'employeur (accident de parcours, succession de missions...).

Il est essentiel de savoir en parler simplement. Réfléchissez à ce qu'ils peuvent vous apporter de positif aujourd'hui !

Aussi, n'hésitez pas à mettre en avant une reprise d'activité après un arrêt, un bilan...

Sachez répondre aux questions sur votre organisation personnelle, en lien avec le poste (garde d'enfant, trajet...)



Conseils +

Le sourire et la 1^{ère} impression que vous laissez sont importants, pensez-y !

Montrez votre dynamisme !

N'hésitez pas à poser des questions (mais pas trop).

Si vous sentez que l'employeur a un doute, n'hésitez pas à proposer une PMSMP (stage) avant la mise en place du contrat.